



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la SEINE-MARITIME  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 15 octobre 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Le 15 octobre 2020 à vingt heures,

Sur convocation en date du 5 octobre 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en Mairie sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

**Etaient présents :**

M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. ORIENT Olivier, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG, Mme GUERZA Sylvie, Mme LELIEVRE.

**Absents :**

M. TOUTAIN Éric a donné pouvoir à Mme BUQUET Jessica,  
Mme TALBOT a donné pouvoir à M. BRUNG Michel,  
M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme GUERZA Sylvie.

**Secrétaire de séance : Monsieur D. DELAMARE.**

**2020/85 – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame le Maire stipule à l'assemblée que la rédaction d'un règlement intérieur du Conseil Municipal est rendue obligatoire pour toutes les communes de + de 1000 hab., et qu'il doit être réalisé dans les 6 mois après l'installation du Conseil Municipal.

Bien que le document ait été transmis par courriel aux élus, Madame le Maire fait lecture du document.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés VALIDE le règlement intérieur du Conseil Municipal, tel qu'annexé à la présente délibération.

FAIT à ROUMARE le 20 octobre 2020  
Le Maire J. Lelièvre

Affiché en mairie  
le 28/10/2020